

Nos Rendez-vous Annuels

- Concert de printemps.
- Fête de la Musique.
- Forum des associations de Mardié.
- Concert caritatif "Coup de Coeur".
- Cérémonies officielles du 8 Mai, 14 Juillet et 11 Novembre.

Mais aussi.....

- Fête de Pays, St Vincent, fête des Mariniers.
- Carnavals, corsos fleuris dans le département et à l'extérieur.
- Des échanges avec d'autres sociétés musicales dans le département mais aussi hors département comme Sonzay, Saint Sauveur en Puisaye.....
- Des concerts représentant les communes dans les kiosques parisiens, (jardin du Luxembourg).

Sans oublier le Théâtre

- L'équipe théâtrale des musiciens de l'Union Musicale, présente des pièces de théâtre amateurs s'inscrivant dans la programmation culturelle de nos communes.

**Vous voulez rejoindre
l'association !**

Notre association se réunit chaque jeudi soir à la salle des fêtes de Bou pour les répétitions hebdomadaires.

Tout au long de l'année sauf vacances scolaires.

De 20 H 15 à 22 H 00.

Écrivez-nous à : hmb.45430@gmail.com

Consultez notre site internet :

Association reconnue d'Intérêt Général
Agrément n° W452001265 -
Agrément Jeunesse et Sports 45-11-022 JEP -
N° SIRET 325 664 993 00012 -APE : 913 E
Adresse du Correspondance :
48 Rue de la Petite Levée 45430 BOU -



**ASSOCIATION
INTERCOMMUNALE DE
MARDIÉ - BOU**

**Son Orchestre
D'Harmonie**



**et son École
de Musique**



Communes de MARDIE et BOU



Un peu d'histoire

- La société musicale de Mardié a été créée en 1876.
- Elle est devenue l'Union Musicale de Mardié-Bou en 1976.
- Elle a créée son école de musique en 1968.
- Elle appartient au réseau national de la Confédération Musicale de France.



- Elle se compose désormais de deux sections, celle de l'Harmonie Émergence et de son École de musique.
- Elle a un rayonnement intercommunal.
- Elle est ouverte à toute personne pratiquant ou ayant pratiqué un instrument d'harmonie.
- La retraite peut être un moment de reprendre une activité musicale locale.

En véritable Acteur de lien social

L'Union Musicale est un véritable acteur de lien social au sein des communes les plus à l'est de la Métropole d'Orléans.

La cotisation annuelle à l'association est volontairement fixée à un tarif attractif. N'hésitez pas à nous rejoindre. Les répétitions sont à la fois des moments de travail pour la préparation des concerts mais aussi des moments de convivialité.

L'Union Musicale est un acteur pleinement engagé au sein de son territoire sur les deux communes et consciente de rôle social qu'il est amené à jouer.

Elle est un interlocuteur privilégié des communes pour s'inscrire dans la politique culturelle de chacune d'entre elles.

Et animateur de la Vie Locale

Nous contribuons à animer nos communes rurales tout au long de l'année. Nous nous produisons dans les salles communales pouvant accueillir le public. L'association est également un ambassadeur et véhicule l'image des collectivités dans le département voir au delà lors de prestations de plein air comme les carnivals ou corsos fleuris.

L'association a en charge la gestion de l'école de musique afin de permettre au plus grand nombre des jeunes ou d'adultes, l'apprentissage de la musique et la pratique collective au sein de notre harmonie.

Enfin nous prêtons notre concours aux actions caritatives organisées dans nos communes.

